



**CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES  
CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSNATIONALE ORGANISÉE  
GROUPE DE TRAVAIL SUR LA TRAITE DES PERSONNES**

VIENNE (AUTRICHE), 2 et 3 JUILLET 2018

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Lieu, date et heure

La réunion se tiendra au Centre international de Vienne (Wagramer Strasse 5, 1220 Vienne) dans la **salle des conseils D, au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment C. Elle s'ouvrira le 2 juillet 2018 à 10 heures et se terminera le 3 juillet à 18 heures.**

Inscription

Les renseignements concernant les représentants (nom, titre ou fonction, lieu de travail et adresse électronique personnelle) doivent être envoyés dès que possible au secrétariat, sous la forme d'une note verbale officielle, à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée  
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  
B.P. 500  
1400 Vienne  
Autriche  
Télécopie : (+43-1) 26060 73957  
Courriel : [untoc.cop@unodc.org](mailto:untoc.cop@unodc.org)

La note verbale doit être présentée sur papier à en-tête officiel et doit inclure les noms, le titre fonctionnel et l'adresse électronique individuelle de ceux qui composent la délégation officielle, ainsi que le nom complet, le titre fonctionnel, la signature et le cachet de l'autorisateur. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à l'article 18 du Règlement intérieur de la Conférence, disponible à l'adresse suivante:

<http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/rules-of-procedure-for-the-conference-of-the-parties.html>

Les gouvernements participants devront veiller à indiquer l'adresse électronique de chacun des membres de leur délégation. Ceux-ci pourront ainsi recevoir une réponse automatique confirmant leur préinscription et toute information supplémentaire que le secrétariat pourrait souhaiter leur communiquer. Cette réponse automatique contiendra par ailleurs un lien vers la page Web permettant aux participants de télécharger leur photo, ce qui leur permettra de recevoir plus rapidement leur badge le jour de l'inscription.

Les représentants qui ne choisiront pas la formule de préinscription devront se faire photographier et établir un badge à leur arrivée à la Porte 1 du Centre international de Vienne.

Dans le cadre des mesures de sécurité en vigueur, tous les participants devront présenter à l'entrée leur invitation ou une communication officielle indiquant leur qualité de représentant, ainsi que leur passeport ou une autre pièce d'identité officielle portant leur photo. Ils se rendront ensuite à la zone d'inscription, où ils retireront leur badge pour la réunion. Le badge doit être porté en permanence de façon visible dans l'enceinte du Centre international de Vienne. Tous les participants, ainsi que leurs sacs et portedocuments, seront soumis à un contrôle de sécurité à l'entrée du Centre.

Documentation

La documentation de la réunion sera accessible sous forme électronique dans toutes les langues officielles de l'ONU sur le site Web de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, à l'adresse suivante :

<http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CTOC/working-group-on-trafficking-2018.html>

Dans le cadre des efforts fait par le secrétariat pour réduire ses dépenses et son empreinte écologique par la numérisation des documents et publications de conférence, les documents d'avant-session ne seront disponibles sur place qu'en quantité limitée. Chaque délégation pourra en recevoir un jeu complet (un seul), dans la langue de son choix. **Les représentants sont donc priés de bien vouloir apporter leurs propres exemplaires à la réunion.**

Visas

Les participants ayant besoin d'un visa devront se mettre en rapport avec les autorités diplomatiques ou consulaires autrichiennes compétentes et demander un visa Schengen de court séjour (C) au moins trois semaines avant la date à laquelle ils prévoient d'arriver en Autriche. Dans les pays où l'Autriche n'a pas de représentation diplomatique ou consulaire, la demande de visa peut être effectuée auprès de l'autorité consulaire d'un État partie à l'Accord de Schengen agissant dans ce pays au nom de l'Autriche (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas ou Portugal).



### Hébergement

Chaque participant devra effectuer lui-même ses réservations d'hôtel, en s'adressant au besoin à la mission permanente à Vienne de l'État qu'il représente pour obtenir de l'aide.

Les participants arrivant à l'aéroport international de Vienne sans avoir réservé de chambre d'hôtel pourront s'adresser au kiosque d'accueil des touristes à Vienne situé dans la salle des arrivées et ouvert tous les jours de 7 heures à 22 heures.

### Transports

Les participants devront organiser eux-mêmes leur transport entre l'aéroport et le Centre international de Vienne.

Une navette par autocar assure la liaison entre l'aéroport international de Vienne et Morzinplatz (près de la station de métro Schwedenplatz, sur les lignes U1 et U4). L'aller simple coûte 8 euros et l'aller-retour 13 euros. Le trajet dure une vingtaine de minutes. La navette quitte l'aéroport à destination de Morzinplatz toutes les 30 minutes de 4 h 50 à 0 h 20, et Morzinplatz à destination de l'aéroport toutes les 30 minutes de 4 heures à 23 h 30.

Une navette par autocar assure également la liaison entre le Centre international de Vienne et l'aéroport international de Vienne. L'aller simple coûte 8 euros et l'aller-retour 13 euros. Le trajet dure une trentaine de minutes. La navette quitte l'aéroport à destination du Centre international de Vienne toutes les heures de 7 h 10 à 20 h 10, et le Centre international de Vienne à destination de l'aéroport toutes les heures de 6 h 10 à 19 h 10.

Le City Airport Train (CAT) assure le transport des passagers entre le terminus CAT à Vienne (station de métro « Wien Mitte/Landstrasse », sur les lignes U3 et U4) et l'aéroport International de Vienne. Le tarif est de 12 euros pour un aller simple (11 euros pour les billets achetés en ligne) et de 21 euros pour un aller-retour (19 euros pour les billets achetés en ligne), et le trajet dure 16 minutes. Les trains quittent l'aéroport à destination de Wien Mitte/Landstrasse toutes les 30 minutes de 6 h 6 à 23 h 36, et Wien Mitte/Landstrasse à destination de l'aéroport toutes les 30 minutes de 5 h 36 à 23 h 6.

### Accès au Centre international de Vienne

Il est conseillé aux participants qui arrivent au Centre international de Vienne en taxi de descendre dans la contre-allée (Nebenfahrbahn) de la Wagramer Strasse. Ils s'inscriront ensuite à la Porte 1, puis gagneront le bâtiment C en traversant l'esplanade (Memorial Plaza). Les participants arrivant par le métro (ligne U1) descendront à la station Kaisermühlen/Vienna International Centre, suivront les panneaux « Vienna International Centre », s'inscriront à la Porte 1 puis gagneront le bâtiment C en traversant l'esplanade.

Il n'est pas prévu d'espace de stationnement pour les participants, hormis pour les membres de missions permanentes titulaires d'un permis de stationnement valable.

### Connexion au réseau sans fil et espaces Internet

L'accès sans fil à Internet est disponible dans l'ensemble du bâtiment C. Des ordinateurs de bureau équipés de logiciels standard et reliés à Internet seront mis à la disposition des participants dans des espaces de travail (espaces Internet ou « cybercorners ») situés au rez-de-chaussée du bâtiment M.

### Poste, téléphone et télécopie

Un bureau de poste disposant d'un télécopieur se trouve au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment C.

### Premiers secours

On peut recevoir des soins à l'infirmier du Service médical commun, située au 7<sup>e</sup> étage du bâtiment F (poste 22224 et, en cas d'urgence, poste 22222). L'infirmier est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 14 heures à 16 h 30 (15 heures le jeudi). En cas d'urgence en dehors de ces heures, s'adresser à la permanence du Service de sécurité (bureau FOE18, poste 3903).

### Banques

Pour les opérations bancaires, une agence de la Bank Austria est située au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment C. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 15 heures (17 h 30 le jeudi).

### Services de restauration

Une cafétéria se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment F. Elle est ouverte de 7 h 30 à 10 heures et de 11 h 30 à 14 h 30. L'espace café de la cafétéria est ouvert de 8 heures à 15 h 30. Les espaces café et salons des délégués situés au rez-de-chaussée du bâtiment M (MOE47) et au 7<sup>e</sup> étage du bâtiment C (C0702) sont ouverts de 9 heures à 16 h 30. Des déjeuners et des réceptions privés peuvent être organisés au Centre international de Vienne. Il faut pour cela se mettre en rapport avec les services de restauration (tél.: +43-1-26060-4875 ; courriel : catering@unido.org).

### Agence de voyages

Pour tout ce qui touche aux voyages, à la location de voitures, au tourisme et aux excursions, les participants peuvent s'adresser à l'agence American Express (bureau COE01), qui est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 heures.